Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch Schweizerisches Handelsamtsblatt
fosc.ch Feuille officielle suisse du commerce
fusc.ch Foglio ufficiale svizzero di commercio

Schuldenrufe - Appel aux créanciers - Diffida ai creditori

TROISIÈME PUBLICATION

1. Nom et siège de la société anonyme:
   Korab International Holding SA, Genève
2. Valeur nominale du capital-actions jusqu'à présent:
   CHF 2'100'000.00
3. **Nouvelle valeur nominale du capital-actions:** CHF 100'000.00
4. **Décision de réduction par:** Décision de l'assemblée générale
5. **Date:** 26.11.2015
6. Echéance du délai de déclaration des créances: **11.02.2016**
7. Adresse pour la déclaration des créances:
   Korab International Holding SA, 22, rue du Mont-Blanc,
   1201 GENEVE
8. **Indication:** Les créanciers peuvent produire leurs créances et exiger d'être désintéressés ou garantis.\n
9. **Remarques:** Assainissement totale de la situation financière de la société par dissolution de la réserve générale de CHF 675'000.- et réduction du capital actions de CHF 195'570, soit pour un total de CHF 870'570.- correspondant au montant de la perte reportable ramenant ainsi dans un premier temps le capital actions de CHF 2'100'000.- à CHF 1'904'430.- par réduction de CHF 46.5642857 la valeur nominale de chacune des 4'200 actions au porteur pour les ramener de CHF 500.- chacune à CHF 453.4357143 chacune puis réduction constitutive du capital actions de CHF 1'904'430.- à CHF 100'000.- soit de CHF 1'804'430.- par réduction de la valeur nominale de chacune des 4'200 actions au porteur d'un montant de CHF 429.6261905 pour les ramener de CHF 453.4357143 à CHF 23.80952381. Un montant de CHF 429.6261905 par action doit de ce fait être remboursé à l'actionnaire. Le versement s'effectuera par une bonification au crédit du compte courant actionnaire. Les créances restent entièrement couvertes après la réduction du capital-actions à CHF 100'000.-, selon rapport de révision du 31 août 2015 établi par MAZARS SA, à Vernier.

   Etude de Me Thierry Bagnoud
   1204 Genève

02535331